



PERSONNES ASSOCIEES

Modification n°1 du PLU

Les courriers avec CD-ROM portant le projet, copies de la délibération et de l'arrêté ont été envoyés en recommandé le 30 janvier 2018 à :

- CONSEIL RÉGIONAL
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
- CHAMBRE D'AGRICULTURE
- DDT à Beauvais
- DDT à Senlis
- SAGE de la Nonette
- SOUS-PREFECTURE
- SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OISE
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS (en charge de l'élaboration du SCOT)
- ABF

Les 12 Avis de Réception sont revenus, tamponnés.